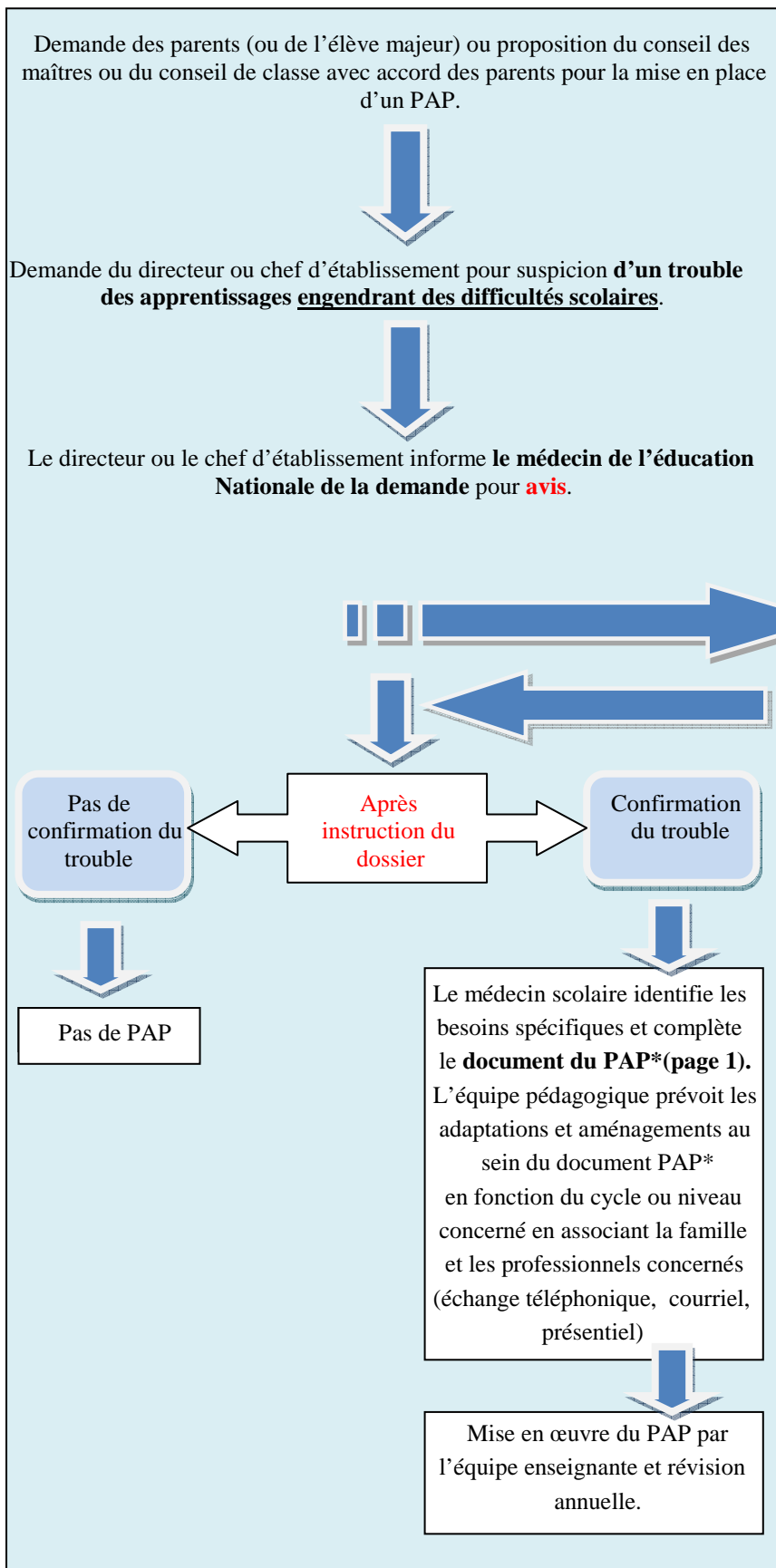


**Procédure préalable à la mise en place
d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)
1^{er} et 2nd degrés**

En application de la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République
décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves.



Constitution du dossier par les parents qui rassemblent les pièces décrites ci-dessous, après contact téléphonique pris avec le médecin scolaire.

CMS dont dépend l'établissement :

LIMOGES :

Jean Macé : 16 rue de New York 87100 Limoges

☎ 05.55.49.00.02 ou 05.55.49.06.00

✉ secretariat.sante@ac-limoges.fr

BELLAC : 15 rue Pierre Merlin 87300 Bellac.

☎ 05.55.68.02.66

✉ cmsbellac@ac-limoges.fr

ST JUNIEN : Lycée Paul ELUARD

Avenue de Glane BP 119 87205 Saint-JUNIEN

☎ 05.55.68.02.66

✉ cmsbellac@ac-limoges.fr

Éléments scolaires :

- ♦ évaluations, contrôle des connaissances : bulletins scolaires de l'année en cours, de l'année précédente et livret personnel de compétences.
- ♦ exemples de productions.

Éléments paramédicaux nécessaires selon les besoins identifiés :

- ♦ Bilan orthophonique étalonné et/ou
- ♦ Bilan psychomoteur étalonné et/ou
- ♦ Bilan psychologique et/ou
- ♦ Autres (selon nécessité)...

Éléments médicaux : examen clinique (et sensoriel) réalisé à l'externe par un médecin libéral ou par le médecin scolaire (en présence des parents).

Instruction du dossier par le médecin scolaire.

*Document du PAP joint à la circulaire départementale